
Discours présenté à la barre par les députés des sections Mutius Scœvola et Bonnet-Rouge (Paris), lors de la séance du 22 brumaire an II (12 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Discours présenté à la barre par les députés des sections Mutius Scœvola et Bonnet-Rouge (Paris), lors de la séance du 22 brumaire an II (12 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 79;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40260_t1_0079_0000_7;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

connaissance en sera donnée par les officiers municipaux aux comités de surveillance.

« Fait à Rochefort, le 8^e jour du 2^e mois de la 2^e année de la République, une et indivisible.

« Signé : LEQUINIO et LAIGNELOT; G. JAMET, secrétaire. »

Les sections de Mutius-Scévola et du Bonnet-Rouge réunies ont été admises à la barre. « Ces sections, a dit l'orateur, ne seront pas les dernières à être pénétrées du feu sacré que vous avez allumé sur l'autel de la philosophie dans le temple de la raison.

« Elles viennent, par le ministère de leurs comités révolutionnaires, déposer dans le temple de la liberté et aux pieds de ses vrais défenseurs 20 brancards chargés de vils instruments de la tyrannie et du fanatisme qui a été exercé dans leur ci-devant paroisse Saint-Sulpice, ces monuments de l'orgueil et de la superstition, qui, depuis l'origine des siècles, ont insulté la nature entière.

« Elles déclarent que ce temple superbe, dont le marbre, l'or et le bronze nous reprochent les larmes de la veuve et de l'orphelin, restera fermé jusqu'à sa régénération prochaine pour le retour à la raison. »

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse présentée à la barre par les sections de Mutius Scævola et du Bonnet-Rouge réunies. (2).

SECTIONS DE MUTIUS SCEVOVA
ET DU BONNET-ROUGE, RÉUNIES.

« Représentants du peuple français,

« Vengeurs de la raison et de l'humanité, l'univers vous décernera, jusque dans les siècles les plus reculés la reconnaissance due à ses régénérateurs.

« Vous avez consacré le principe éternel de la raison en abjurant, dans le grand temple gothique de cette commune, les fanatiques erreurs de dix-huit siècles, cimentées par les tortures et le sang de nos pères. C'est le premier acte religieux rendu à la nature entière.

« Représentants français, les sections de Mutius Scævola et celle des Bonnets-Rouges ne seront pas les dernières à être pénétrées du feu sacré que vous avez allumé sur l'autel de la philosophie dans le temple de la raison.

« Ils viennent, par le ministère de leurs comités révolutionnaires déposer dans le temple de la liberté et aux pieds de leurs vrais défenseurs, vingt brancards chargés de vils instruments de la tyrannie et du fanatisme qui ont été exercés dans la ci-devant paroisse Saint-Sulpice, ces monuments de l'orgueil et de la superstition qui, depuis l'origine des siècles ont insulté la nature entière.

« Ils déclarent que ce temple superbe, dont le marbre, l'or et le bronze nous reprochent les larmes de la veuve et de l'orphelin, restera fermé

jusqu'à la régénération prochaine pour le retour à la raison.

« Digne et célèbre Montagne, poursuis tes glorieux travaux, tu avances à grands pas vers le bonheur du genre humain.

« Nos vœux sont que tu dégages le peuple français de la chicane oppressive qui l'ont plongé dans le malheur; que tu presses l'éducation nationale commune et uniforme pour tous et qu'elle facilite principalement l'indigent vertueux.

« 22 brumaire, l'an II de la République française, une et indivisible.

COMPTE RENDU du *Journal des Débats*
et des *Décrets* (1).

Les sections de l'indivisibilité, des Droits de l'homme, des Halles et de Mutius Scævola viennent déposer sur l'autel de la patrie l'or et l'argent qui ornaient leurs églises. L'offrande est

(1) *Journal des Débats et des Décrets* (brumaire an II, n° 420, p. 295). D'autre part, le *Moniteur universel* [n° 54 du 24 brumaire an II (jeudi 14 novembre 1793), p. 219, col. 3], le *Journal de la Montagne* [n° 164 du 23^e jour du 2^e mois de l'an II (mercredi 13 novembre 1793), p. 1210, col. 2], le *Mercur universel* [23 brumaire an II (mercredi 13 novembre 1793), p. 207], col. 2] et l'*Auditeur national* [n° 417 du 23 brumaire an II (mercredi 13 novembre 1793), p. 4] rendent compte de l'admission à la barre de toutes ces députations dans les termes suivants :

I.

COMPTE RENDU du *Moniteur universel*.

Des députations sont introduites. Elles annoncent qu'elles sont chargées par plusieurs sections de Paris pour apporter à la Convention les richesses d'un culte proscriit. La superbe arche de Saint-Paul, un grand nombre de châsses presque d'une égale richesse, 12 brancards portant des calices, des candélabres, des chappes, et mille autres objets provenant des églises de Paris, de Saint-Paul, de Saint-Sulpice, des caisses pleines de sacs d'argent, des bustes dorés d'évêques, de moines, des Saint-Esprit, une longue sacoche remplie de numéraire, un caisson plein d'écus, trainé par 10 hommes, et le contenu d'un chariot plein d'or et d'argent venu du département de la Nièvre, entrent dans la salle des séances de la Convention, au bruit des applaudissements universels et des cris de : *Vive la République!*

II.

COMPTE RENDU du *Journal de la Montagne*.

Les sections de l' Arsenal, de l'Indivisibilité et des Droits de l'homme déposent 18 brancards chargés des dépouilles précieuses de l'église Saint-Paul et annoncent qu'elles sont suivies de deux voitures qui apportent le reste.

La section de Mutius Scævola et autres situées dans l'arrondissement de la ci-devant paroisse de Saint-Sulpice présentent des monuments non moins considérables de l'orgueil et du fanatisme.

III.

COMPTE RENDU du *Mercur universel*.

Les sections de la Réunion et de l'Indivisibilité, celles de Mutius Scævola et du Bonnet-Rouge viennent déposer les vases et les nombreux objets d'argenterie des églises Saint-Paul, Saint-Sulpice. (*Les plus vifs applaudissements les accueillent.*)

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 173.

(2) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 769.